



Au nom du bon

DOSSIER DE PRESSE 2017

Paysan Breton s'engage « au nom du bon »

www.paysanbreton.fr

Décembre 2017

CONTACT PRESSE :

diatomee@diatomee.fr • 01 42 36 13 13

Yasmine Martin Decaen : 06 84 83 82 84 • Diane Hurstel : 06 44 15 39 69

Paysan Breton s'engage « au nom du bon »

Sommaire

- **Au nom du bon, engagement des exploitations adhérentes dans Passion du Lait[®]**
Etat des lieux de Passion du Lait[®] et focus sur le pâturage

p.4
- **Passion du Lait[®], témoignage. Monsieur Jean-Michel Gac, producteur de lait adhérent Paysan Breton**

p.6
- **Paysan Breton, en phase avec les attentes de consommateurs de plus en plus orientés vers une consommation responsable et attentifs à la qualité, la provenance et le goût des produits**

p.8
- **Viser l'avenir, assurer la pérennité des élevages et le développement de son territoire à travers des investissements conséquents**

p.9

« Au nom du bon », Paysan Breton réaffirme aujourd'hui ses engagements coopératifs. Appuyée par une Charte Qualité et Développement Durable, Passion du Lait®, Paysan Breton s'engage non seulement pour contribuer à « une alimentation saine, durable et accessible à tous », mais également pour jouer pleinement son rôle de marque coopérative investie pour le soutien de ses adhérents. Des résultats des derniers diagnostics de Passion du Lait® aux investissements qui seront réalisés dans son activité beurre pour soutenir toute la filière, point sur une marque patrimoniale de presque un demi-siècle, consommée par un Français sur deux.

Au nom du bon, engagement des exploitations adhérentes dans Passion du Lait®

69 vaches en moyenne par troupeau
100% des exploitations adhérentes sont conformes à la charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE)

Depuis 2016, Paysan Breton s'appuie sur la charte Passion du Lait®, démarche d'amélioration continue orientée vers la qualité et le développement durable, déployée par son entreprise coopérative Laïta auprès de ses exploitations laitières adhérentes et jusqu'aux sites de fabrication. A date, **71% des exploitations ont été diagnostiquées. L'objectif est que 100% des exploitations soient diagnostiquées pour fin 2018** afin de déployer des actions de productions performantes et durables.

Le recensement des pratiques auprès des exploitations indique notamment que les producteurs de lait privilégient le pâturage, **avec en moyenne 200 jours/an¹**. Ainsi, les vaches paissent près de 7 mois de l'année en moyenne. Un temps passé nettement supérieur à **la moyenne mondiale de 120 jours**.

Le pâturage, une incidence directe sur la qualité du lait, et aussi une prise en compte du bien-être animal.

Les vaches Paysan Breton passent en moyenne 200 jours/an en pâturage

Le pâturage permet aux vaches de retrouver leur environnement naturel. L'alimentation en herbe grasse et riche en biodiversité leur apporte de nombreux sels minéraux et vitamines pour un lait de qualité, ingrédient principal des produits Paysan Breton : beurres, fromages à tartiner et de plateau, laits fermentés, ou encore crêpes. Paysan Breton, ainsi, peut s'affirmer comme la référence du bon.

La teneur en acides gras polyinsaturés (AGPI), comme les Oméga 3 et Oméga 6, augmente avec la part d'herbe pâturée

En hiver, ou quand les conditions météorologiques ou géographiques l'imposent, les vaches sont gardées à l'étable. Ces bâtiments sont adaptés aussi pour le bien-être animal : aérés et lumineux, conçus pour permettre une libre circulation des vaches quand elles le souhaitent, disposant d'aires de couchages individuelles. De plus en plus, les éleveurs Paysan Breton équipent leurs étables d'outils de confort (64% des éleveurs audités à date) et cela fait partie des objectifs de la charte Développement Durable de Paysan Breton. On peut citer entre autres : des matelas, des brosses massantes, de la musique ...

Point également très important, chez Paysan Breton, quand les vaches sont en étable elles ne sont jamais attachées, sauf très ponctuellement, au moment d'un soin par exemple, pour protéger l'éleveur d'une éventuelle réaction de la vache.

¹ Dans sa charte qualité, Paysan Breton considère des vaches en pâturage dès lors qu'elles ont passé au minimum 6h cumulées par jour dans les prés.

Même en étable, les vaches ont accès aux fourrages produits essentiellement sur l'exploitation. Ils se composent entre autres de foin, d'affouragement d'herbe, d'ensilage de maïs et de compléments céréaliers qui permettent d'assurer l'équilibre alimentaire nécessaire à la bonne santé du troupeau.

Précisons que le principe coopératif repose sur l'équité des éleveurs et le respect des choix individuels ; aucun modèle d'élevage n'est imposé aux adhérents. Mais avec 200 jours en moyenne au global, le pâturage est bien une tendance de fond dans les élevages diagnostiqués, adhérents à Paysan Breton et pour longtemps, selon l'état des lieux dressé dans le cadre de Passion du Lait®.

Une pratique du pâturage inscrite dans une démarche plus large de qualité et de développement durable.

Passion du Lait® est une démarche d'amélioration continue qui engage les 7 000 producteurs adhérents de Bretagne et des Pays de la Loire à produire un lait de haute qualité pour Paysan Breton, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement. Passion du Lait® est une démarche de développement durable. Elle intègre donc également une dimension sociale incluant des enjeux en faveur de l'humain (les éleveurs, les salariés et leurs familles) et du territoire.

A ce jour, près de 2/3 des exploitations ont déjà été diagnostiquées et ont fait l'objet de propositions de plans d'action d'amélioration continue dans différents domaines.

- **70% ont ainsi effectué le diagnostic BEA Passion du Lait®**, fondé sur le respect des 5 libertés de l'animal : absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de blessure, de maladie ou de douleur, absence de peur ou de détresse, expression de comportements naturels. Le bien-être des animaux passe aussi par une hygiène irréprochable, tant dans les bâtiments qu'en prairie, et par un nettoyage soigné des mamelles afin de réduire le risque d'infection et éviter le recours aux antibiotiques. Il faut noter que si une vache doit être traitée, son lait est mis de côté et est jeté.

- **64% des fermes Paysan Breton ont été analysées avec l'outil de diagnostic environnemental CAP'2ER.** Celui-ci évalue l'empreinte carbone de l'élevage en analysant les consommations d'énergie, de fioul, d'aliments, d'engrais, etc. mais aussi les impacts positifs, comme le maintien de la biodiversité, la plantation de haies, la gestion de prairie, etc. Il aide ensuite l'éleveur à choisir des actions pertinentes pour réduire son empreinte environnementale.

54% des exploitations diagnostiquées ont au moins un équipement d'économie d'énergie.

36% ont fait un bilan GES. Elles seront 100% fin 2018.

54% des éleveurs Paysan Breton audités à date disposent d'un équipement d'économie d'énergie. Et l'on compte en moyenne 50 hectares par exploitation qui contribuent à la biodiversité (évaluation faite à date sur 1104 exploitations).

Paysan Breton est engagée dans le programme Ferme Laitière Bas Carbone, avec comme objectif d'ici 2020 via Passion du Lait® de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre de la ferme aux sites de fabrication.

Ces éléments constituent une première étape de Passion du Lait®. Avec des diagnostics (notamment sur le bien-être animal, l'impact environnemental, etc.) et des plans d'action individualisés, les exploitations adhérentes renforcent leurs bonnes pratiques de productions performantes et durables. A partir de 2019 se déploiera une phase 2 de Passion du Lait®. Son contenu et ses objectifs qui se veulent ambitieux sont en cours d'élaboration en concertation avec les éleveurs élus pour représenter leurs pairs.

Des audits internes et externes permettent de mesurer et valider les pratiques en place et les progrès réalisés des fermes aux sites de fabrication.

Passion du Lait® s'étend sur l'ensemble de la filière, des producteurs de lait adhérents à la marque coopérative à la fabrication des produits Paysan Breton. Sa maîtrise est vérifiée chaque année à travers des audits internes, dans les élevages comme sur les sites industriels. Passion du Lait® est certifiée par des organismes externes, SGS et Bureau Veritas, sur la base de normes de management de la qualité et de l'environnement.

L'entreprise coopérative Laïta, et ses 3 Coopératives actionnaires, Even, Terrena et Triskalia, ont toutes obtenu le certificat NFV01007, qui assure une démarche d'amélioration continue. Au total, ce sont une soixantaine de fermes qui sont contrôlées chaque année par un organisme indépendant pour s'assurer de la validité des indicateurs et le dynamisme des plans de progrès.

Passion du Lait, témoignage. Monsieur Jean-Michel Gac, producteur de lait adhérent Paysan Breton

M. GAC, vous êtes éleveur et adhérent Paysan Breton...

« Notre exploitation est située dans les Côtes d'Armor, à Hénanbihen, et a été créée par mes parents. Nous avons créé le GAEC de La Ville-Blanchet en février 2003 et j'y suis associé avec mon frère. Nous exploitons 128 hectares où nous cultivons aussi des céréales, dont du maïs et de la luzerne. Nous nous sommes diversifiés autour de trois activités, qui représentent chacune environ 1/3 de notre chiffre d'affaires : la production porcine en Label rouge, l'élevage laitier et la production d'électricité grâce à une station de méthanisation associée à un cogénérateur.

Nous avons l'une des plus grandes exploitations Paysan Breton avec environ 130 vaches. Notre troupeau est constitué de vaches de race Prim'Holstein, qui produisent en moyenne 25 litres de lait par jour. Elles passent une grande partie de l'année en pâturage, en moyenne un peu plus de 200 jours, principalement au printemps, en été et à l'automne. Tout dépend de la météo. »

Dans votre exploitation, le pâturage est historiquement une tradition. Pourtant, il y a quelques années, vous y avez renoncé, avant d'y revenir. Qu'est-ce qui a motivé ces choix ?

« Nous étions face à un problème : nos différentes activités entraient en concurrence les unes avec les autres pour l'utilisation de nos terres. Les ateliers les plus performants grignotaient des superficies au détriment des moins performants (par exemple l'activité fourragère). Alors nous avons changé

d'organisation et décidé de garder les vaches en bâtiments. Il y avait des avantages évidents, notamment pour le contrôle de la ration alimentaire des animaux et la logistique. Mais au bout de la deuxième année, nous sommes revenus à la pratique du pâturage. Le pâturage permet de nourrir les vaches à faible coût au printemps et en automne avec une alimentation naturellement équilibrée. Par ailleurs, mener les vaches au pâturage leur permet de pratiquer une activité physique plus importante pour une meilleure santé des pieds du troupeau. Là, on est aussi dans le bien-être animal, parce que c'est quand même plus naturel pour nos vaches de rester en contact avec la nature. »

Combien d'hectares dédiez-vous au pâturage, et comment les préparez-vous pour avoir une herbe de qualité ?

« Nous avons 3,5 hectares de prairies permanentes et 18,5 hectares de prairies temporaires. Globalement, chacune des vaches dispose d'un peu plus de 10 ares. Quand on implante une pâture, on choisit soigneusement les espèces qui nous intéressent et qui atteindront différentes hauteurs (en général 5 à 6), ainsi que plusieurs variétés de graminées et légumineuses. Il faut trouver le bon équilibre pour éviter les apports d'engrais minéraux. Par exemple, une prairie qui contient trop d'herbe manquera d'azote et sera déséquilibrée. Mais si l'on y intègre du trèfle blanc, il va capter l'azote de l'air pour le rendre aux sols et rendra la fertilisation azotée inutile... »

Lorsque la prairie est prête, elle est divisée en parcelles. Celles-ci sont ensuite ouvertes aux vaches les unes après les autres pour une durée de 3 à 4 jours, avant d'être laissées au repos pendant 21 à 25 jours pour favoriser la repousse.

Mais, il faut rester vigilant sur la qualité de l'herbe qui change en fonction de la température et de l'humidité et peut provoquer des problèmes de transit. Alors on utilise une autre source d'affouragement pour réguler. Les rations sont dosées en tenant compte de la quantité d'herbe qu'elles ont mangée. Elles sont composées de maïs, de foin, de luzerne, de paille broyée, de protéines végétales, de minéraux et de vitamines. Et tout notre fourrage est produit ici, dans notre exploitation. Nous cherchons toujours à gagner en autonomie pour l'alimentation de nos animaux. »

Quel est l'impact économique de la pratique du pâturage ?

« D'un côté, les surfaces que l'on met en pâturage sont moins performantes en matière de rendement, mais d'un autre côté, l'herbe des prairies reste l'aliment le mieux adapté et le plus économique. »

Quelles sont les contraintes du pâturage pour l'éleveur ?

« Si les prairies sont proches des bâtiments, comme chez nous, la logistique est simplifiée et je ne vois pas vraiment de contraintes, c'est juste une organisation différente à mettre en place pour sortir et rentrer les vaches. Mais c'est aussi une activité agréable et sympa, qui a un côté ballade. Ça nous apporte du bien-être à nous aussi ! »

Au niveau de l'exploitation globale, quelles sont vos actions en faveur de l'environnement ?

« Notre exploitation est située sur le bassin-versant de la Baie de la Fresnaye. Dans le cadre du plan anti-algues vertes dans la Baie de Saint-Brieuc, nous avons installé une unité de méthanisation de 150 kW et un séchoir de fourrages, et nous nous sommes engagés à travers une charte à lutter contre les pertes d'azote.

Ces équipements, mis en service en 2014, représentent un investissement de 2 millions d'euros, incluant 30% d'aides. A l'époque, nous étions un peu des pionniers dans la région.

L'unité de méthanisation nous permet de traiter et valoriser nos fumiers et lisiers bovins et porcins, et les résidus végétaux. Le biogaz qu'elle produit représente l'équivalent de 330 000 litres de fioul. Il nous permet de produire de la chaleur et de l'électricité, grâce à un groupe électrogène de cogénération. Les 850 000 kWh de chaleur valorisée sont utilisés pour chauffer les bâtiments, notre maison et l'eau de la salle de traite. A partir de mai, cette chaleur est envoyée au séchoir pour sécher la luzerne, le foin et la paille qui servent à l'alimentation des vaches. Les 150 000 kWh d'électricité sont revendus à EDF et contribuent à sécuriser les revenus de l'exploitation.

Au niveau des cultures même, nous limitons le recours aux engrais grâce au digestat produit par l'unité de méthanisation. Il est riche en azote et est épandu sur les cultures à la place des engrais. Par ailleurs, nous avons presque doublé aussi notre surface de culture de la luzerne, une légumineuse très riche en azote, en passant de 6 à 10 hectares. »

Avec son lait de qualité issu de vaches en pâturage², Paysan Breton est en phase avec les attentes de consommateurs de plus en plus orientés vers une consommation responsable et attentifs à la qualité, la provenance et le goût des produits.

Entre 2012 et 2016, le nombre de clients acheteurs de Paysan Breton a augmenté de 23%

Selon la dernière étude Brand Footprint de KANTAR WORLDPANEL en 2017 (basée sur les chiffres 2016), la marque gagne deux places dans le palmarès des marques agroalimentaires les plus achetées en France et pointe désormais en 27^{ème} position. En 2016, le nombre de ses clients acheteurs a encore augmenté de 5,35%, soit 65,7 millions de points de contacts ou CRP (nombre d'acheteurs x fréquence d'achats).

Paysan Breton est présente sur la table d'une famille française sur deux. Les consommateurs français se reconnaissent dans une **marque patrimoniale** attentive à garantir une origine claire de ses produits : 100% fabriqués en Bretagne historique avec un lait issu de nos éleveurs, tous situés en Bretagne et Pays de la Loire ; une marque fondée sur l'authenticité, garantissant le « sans colorant ni arôme artificiels et sans conservateur ».

C'est pour encore mieux expliquer ses engagements « Au nom du bon » que Paysan Breton a récemment réalisé une nouvelle campagne de communication. La synergie des 2 films publicitaires Paysan Breton déployés, l'un mettant en scène le Beurre et évoquant la réalité coopérative de la marque et l'origine de son lait, et l'autre véhiculant les Fromages Fouettés Madame Loïk et restituant les engagements de la marque en matière de bien-être animal et de goût, a renforcé l'image positive de la marque chez les consommateurs sur ces items, au cœur des préoccupations actuelles. Pour 58% des consommateurs interrogés, les nouveaux messages véhiculés dans les publicités Paysan Breton les renseignent sur les engagements de la marque et ses valeurs. Ces messages donnent un éclairage nouveau sur Paysan Breton pour 50% d'entre eux et ils nourrissent positivement la perception de la marque Paysan Breton, la différencie de ses concurrents et renouvelle son image.

Ainsi, la dimension solidaire de Paysan Breton envers ses producteurs de lait adhérents et l'expression des bonnes pratiques de ces derniers sont bien perçues par les consommateurs, attachés à une marque dont la vocation première est la création de débouchés pérennes au lait des producteurs pour mieux les rémunérer. **A chaque produit Paysan Breton acheté, c'est une chance de plus pour les producteurs adhérents de pouvoir exercer leur métier.**

Guy Le Bars, Président de Laita: « Paysan Breton est une marque multi-catégorielle dont les adhérents peuvent être fiers ! ».

Elle est aujourd'hui **n°1 en beurres moulés et en laits fermentés, n°2 en fromages à tartiner nature** (avec le Fromage Fouetté Madame Loïk) et en crêpes.

Avec un CA 2016 en augmentation de 2% à 237 millions d'euros, Paysan Breton est en **croissance sur la plupart de ses marchés**. Ses ventes ont progressé plus fortement que le marché sur la majeure partie de ses catégories (beurre, fromage à tartiner, lait fermenté), poussées notamment par des innovations telles que le Beurre La Pointe de Sel.

Ainsi, s'agissant du beurre, en cumul à fin octobre 2017⁴, Paysan Breton totalise une part de marché en volume de 15,7% (en progression de +1 point vs 2016). Cette année pour la 1^{ère} fois, les beurres moulés passent, en total toutes marques, n°1 des ventes volume des beurres devant les plaquettes, preuve du

² En moyenne 200 jours par an

³ Etude IPSOS octobre 2017 auprès de 500 femmes âgées de 25-49 ans représentatives de la population française.

⁴ Données IRI beurre, laits fermentés et crêpes arrêtées au 22 octobre 2017
Données fromage arrêtées au 24 septembre 2017

plébiscite des consommateurs. La nouveauté La Pointe de Sel, l'une des rares innovations sur le marché des beurres moulés, a pu bénéficier de cet engouement et a séduit en un an 640 000 ménages.

Cette progression de l'activité beurrière de Paysan Breton se fait pourtant dans un contexte atypique marqué par un manque de beurre. A ce sujet, alors que la demande mondiale explose et avec des niveaux de valorisation très tentants, Paysan Breton a choisi de privilégier ses marchés historiques, dont la France qui pèse 94% de ses ventes.

Après le beurre, le Fromage Fouetté Madame Loïk s'est imposé comme le deuxième pilier de la marque Paysan Breton. Les Fromages Fouettés Madame Loïk⁴ sont en progression de +7,4% tandis que le marché se situe à +2,6% et totalisent 9,1% de part de marché en volume.

La plus forte croissance de l'offre Paysan Breton concerne les laits Ribot et fermentés⁴, avec une augmentation de +16,4% en volume sur un marché toujours en progression (+4,4%).

Seul le segment des crêpes⁴ reste stable avec une part de marché en volume de 9% (-0,4 point vs 2016) Paysan Breton aura globalement accompagné la tendance du marché qui est à -6,5% en volume, un marché global en forte décroissance.

Pour 2018, les évolutions des ventes attendues pour Paysan Breton devraient être plus en phase avec celles de ses marchés. Seule une innovation verra le jour au printemps, pour une extension de gamme des Fromages Fouettés Madame Loïk. L'enjeu 2018 sera donc à la fois de continuer à installer toutes les nouveautés lancées en 2016-2017 et de faire connaître les valeurs coopératives de la marque et ses engagements pour « une alimentation saine, durable et accessible à tous ».

Viser l'avenir, assurer la pérennité des élevages et le développement de son territoire : une vocation assumée par l'entreprise coopérative Laïta, pour sa marque Paysan Breton, à travers des investissements conséquents.

Le Conseil d'Administration de Laïta est composé de producteurs de lait adhérents à leurs Coopératives, élus par leurs pairs pour les représenter, dans la logique du fonctionnement coopératif.

Avec la réhabilitation des matières grasses animales en France et à l'étranger, la demande en beurre augmente fortement sur le marché mondial allant jusqu'à des ruptures dans les rayons français depuis le mois de septembre. Le beurre est depuis toujours une activité stratégique pour Laïta et Paysan Breton. L'entreprise coopérative a donc décidé **d'investir de façon ambitieuse dans sa filière beurre** pour anticiper l'avenir et consolider l'ensemble de ses positions, à commencer par les marchés historiques français.

Objectif : pérenniser et développer les débouchés pour le lait des adhérents, afin d'offrir à ces derniers un avenir durable leur permettant de maintenir, voire de développer leur activité laitière. L'investissement total décidé par le Conseil d'Administration de l'entreprise coopérative Laïta monte à **24 millions d'euros**. Il est destiné à accompagner le nouveau schéma directeur de l'activité beurre. C'est 3,5 fois le montant habituel des investissements antérieurs.

Cet investissement est programmé sur **une période de 5 à 6 ans** et irriguera tous les maillons de la filière de fabrication des beurres, dont les deux beurrieres situées à Landerneau et Ancenis. Il se répartira à niveau égal entre les 2 usines.

⁴ Données IRI beurre, laits fermentés et crêpes arrêtées au 22 octobre 2017
Données fromage arrêtées au 24 septembre 2017

Les investissements concernent 3 domaines :

1. L'organisation par l'optimisation de la gestion de flux de la crème destinée à la fabrication des différents produits et par un nouvel ordonnancement des fabrications. Dans le cadre du développement des ventes des activités de Laïta, l'enjeu est d'optimiser les processus pour être en mesure de répondre le mieux possible à la demande en qualité, en délais, en quantité (augmenter le taux de service client).
2. La modernisation des équipements pour maintenir la qualité des produits et pérenniser les installations dans le temps : augmentation des capacités de réception de la crème et de conditionnement des produits, agrandissement des locaux de production. Une augmentation des capacités de +10% est attendue.
3. Un plan de formation pour assurer les transferts de savoir-faire et un **plan de recrutement** déployé sur les 6 années du projet pour les sites de fabrication de Landerneau et Ancenis, avec formation à la clé. Par exemple, en production, une vingtaine de postes seront créés d'ici à 2022. Certains besoins en recrutement sont immédiats : une dizaine de postes en production à pourvoir sur les deux beurreries et 5 postes ouverts dans la maintenance. L'entreprise coopérative est en recherche de main d'œuvre, et pour faciliter l'accès à l'emploi, en plus d'un accompagnement en formation, Laïta, peut proposer des accompagnements à la mobilité pendant un certain temps : indemnités de double loyer par exemple, mais aussi des aides au déménagement...

Ces investissements structurants pour l'avenir s'inscrivent dans la stratégie globale de Laïta et de sa marque coopérative Paysan Breton. Ils permettront, notamment, d'accompagner les éleveurs qui souhaitent augmenter leur production laitière, en assurant et développant de nouveaux débouchés à leur lait. A noter, pour 2018 la collecte laitière de Laïta est attendue à +1% versus une stabilité en 2017. Ces investissements constituent aussi un engagement fort vis-à-vis des territoires sur lesquels Paysan Breton est historiquement implantée.

Un manque de beurre au niveau mondial

Dans un contexte de pénurie de beurre en fin d'année 2017, Paysan Breton a privilégié le marché français (94%) en ne vendant pas de beurre sur les marchés de cotations à l'international au détriment du marché national. Sur le seul mois de septembre, Paysan Breton a enregistré une augmentation de ses ventes en volume (mesures de sortie de caisse grandes et moyennes surfaces) de +19%⁴ versus 2016. Elle a donc fait face à un afflux de commandes de la part de ses clients, en recherche d'approvisionnement.

Le mois d'octobre s'est annoncé plus compliqué, le manque de matière grasse face à la hausse exponentielle des commandes n'ayant pas permis de satisfaire entièrement les clients (ventes en volume à -4%⁴ versus octobre 2016).

En octobre 2017, en pleine hausse du cours du beurre, une réouverture des négociations tarifaires avec ses clients français a permis d'obtenir une revalorisation des tarifs. Dans ce cadre et même si ce sont toutes les activités de l'entreprise coopérative Laïta qui contribuent aux prix payés aux éleveurs, l'entreprise coopérative a ainsi pu revaloriser le prix du lait payé à ses éleveurs de +13% versus l'année 2016 (moyenne à fin septembre 2017). A ce prix « de base » s'ajoute pour les éleveurs coopérateurs des primes liées à la qualité de leur lait ainsi que, en fin d'exercice, des retours sur résultats et la rémunération de leurs parts sociales, puisque les éleveurs Paysan Breton sont adhérents à des Coopératives et donc propriétaires de la marque Paysan Breton.

Les prévisions des experts indiquent que le premier trimestre beurrier de 2018 devrait permettre de reconstituer momentanément les stocks, donnant ainsi plus de détente sur le deuxième trimestre 2018. Malgré ces estimations optimistes, il est nécessaire de souligner que la demande mondiale en beurre ne va pas faiblir, et les prix mondiaux du lait resteront influencés par la poudre de lait 0% en sur-stock. Dans ces conditions, il est donc difficile de prédire si l'année 2018 connaîtra des ruptures de stock au même niveau qu'en 2017.

⁴ Données IRI beurre, laits fermentés et crêpes arrêtées au 22 octobre 2017
Données fromage arrêtées au 24 septembre 2017